



COMPOST 7+

Amendement organo-minéral pour la santé du sol.

Utilisable en **Agriculture Biologique**.

- Améliore la porosité du sol.
- Améliore la rétention d'eau.
- Apporte du carbone stable dans le sol.
- Est riche en micro-organismes, minéraux et oligo-éléments.
- Dynamise la vie microbologique et énergétique d'un sol appauvri.
- Est riche en acide humique et fulvique.
- Diminue le lessivage du sol.
- Renforce les défenses immunitaires des plantes.

Mode d'emploi :

Dosage pour sol acide : 500 g/m²

Composition :

Compost de déchets verts, lombricompost, basalte, biochar, poudre d'huître, extrait fermenté d'Ortie/Consoude, micro-organismes.

Précautions d'emploi :

Respecter le mode d'emploi et les doses prescrites.

Stockage :

Conserver dans un endroit loin d'une source de chaleur et de lumière.

Conditionnement :

Sac de 70 L, big-bag 1 m³.

Norme :

NF U44-051, CE N°834/2017.

